



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4626

Attribution de subventions de fonctionnement à des lieux culturels (centres d'art, salles de concert et théâtres) sur le Fonds d'intervention culturelle (FIC) pour un montant global de 231 000 euros - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 25 MARS 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2019/4626 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES LIEUX CULTURELS (CENTRES D'ART, SALLES DE CONCERT ET THEATRES) SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC) POUR UN MONTANT GLOBAL DE 231 000 EUROS - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Vous trouverez dans le présent rapport la présentation de onze associations gestionnaires de lieux culturels qui ont toute leur place dans le paysage culturel lyonnais, qui permettent à nos artistes locaux de diffuser leurs œuvres et d'être visible auprès du public qu'ils soient plasticiens, comédiens ou musiciens.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans leur programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ; engagement à aller vers de nouveaux publics ; tarification adaptée au public ciblé.

**I- Les arts visuels :**

Les arts visuels représentent un volet majeur dans la politique culturelle de la Ville de Lyon en raison de la diversité des propositions culturelles et d'un maillage cohérent entre le Musée d'Art Contemporain, les centres d'art et les artistes plasticiens et les écoles d'art. J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter cinq associations du secteur des arts visuels qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces lieux et ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création. La diffusion de formes variées d'art contemporain représente, en effet, un réel atout pour notre ville grâce à la diversité des expositions offertes. Parallèlement à ce travail de création, ces associations mènent des activités de sensibilisation pour amener le public lyonnais à la découverte de formes d'art inédites.

**ASSOCIATION BF 15 – 11 quai de la pêcheurie 69001 Lyon**

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est un centre d'art qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités ; sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et à aider les artistes pour mener à bien leur projet. Souvent, les expositions à la BF15 sont des premières expositions personnelles.

Installée en 2007 au 11 quai de la Pêcheurie, la galerie propose cinq expositions avec une programmation 2019 qui se déploie autour des notions d'intimité et d'immensité, de censure et de liberté, celles de création en fonction des contextes politiques artistiques

mais aussi sociétaux. Ceci, autour d'évènements forts tels que la saison France-Roumanie, Conversations Lyon-Montréal, la Biennale d'art contemporain.

La BF15 veille à ce que ces propositions soient confrontées au plus large public, professionnel ou non. Elle développe un accueil spécifique au public scolaire, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle compte parmi les espaces d'art de référence dans les parcours de formation des étudiants en Ecole des Beaux Arts et en écoles d'art de la région.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 57 000 €  
**Subvention proposée : 57 000 €**

#### **ASSOCIATION ROGER TATOR – 36 rue d'Anvers 69007 Lyon**

Située dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, l'Association organise des expositions ayant trait au design et à l'art contemporain. Elle occupe une galerie au 36 rue d'Anvers. Créée en 1994 par deux designers, elle se veut un lieu d'investigation et d'expérimentation artistique. Son espace se transforme au gré des artistes, designers ou plasticiens, qu'elle accueille en ses murs. Elle se consacre à des projets prospectifs et constitue un des principaux lieux relais de design à Lyon.

La galerie Tator porte aussi le projet Factory, débuté en 2014. Il s'agit de modules installés jusqu'ici derrière la gare Jean-Macé à Lyon 7<sup>e</sup> et qui vont être déplacés à Gerland à la fin du premier trimestre 2019.

Lieu de création dédié avant tout à la recherche et à l'expérimentation, la Factory est occupée par des créateurs aux activités diverses, occupant ces espaces sur des durées déterminées variables, sélectionnés sur appel à projets.

En plus de 6 expositions dans la galerie, la galerie Tator propose une exposition hors les murs et plusieurs interventions in situ sur le site de la Factory. Une visibilité du travail des occupants est donnée à voir par le biais d'ouvertures régulières des ateliers et l'organisation de micro expositions.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 28 000 €  
**Subvention proposée : 25 000 €**

#### **ASSOCIATION LA SALLE DE BAINS – 1 rue Louis Vitet 69001 Lyon**

Créée en 1998, l'Association la Salle de bains travaille entre deux pôles : celui d'une prospection active, en France comme à l'étranger et celui de la collaboration avec des figures artistiques de renommée internationale.

Les activités de la Salle de bains reposent sur la production d'œuvres, d'expositions, d'éditions d'artistes contemporains nationaux et internationaux et d'évènements liés à la programmation annuelle du lieu.

Depuis son déménagement en décembre 2016 au 1 rue Vitet dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, elle est dirigée par une nouvelle équipe bénévole, active dans le domaine de la culture et des arts visuels.

La Salle de Bains propose un programme structuré autour de projets monographiques qui accueillent 3 artistes par an. A chaque saison, sur une période de trois à cinq mois successifs, un artiste est invité à réaliser une exposition en trois séquences successives, 3 rendez-vous donnés au public qui se déploient dans le temps et dans différents espaces de la ville de Lyon. En 2019, les artistes Camila Oliveira Fairlough, Koenraad Dedobbeleer et Lucy McKenzie seront programmés.

La Salle de Bains reste un lieu de référence sur l'art contemporain au niveau national.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 20 000 €

**Subvention proposée : 20 000 €**

#### **ASSOCIATION LE BLEU DU CIEL – 12 rue des Fantasques 69001 Lyon**

La galerie Le Bleu du ciel est née en 1999 à l'initiative de Gilles Verneret. Elle s'est donnée pour mission de montrer différents aspects de la photographie contemporaine. Aujourd'hui, elle s'oriente vers la monstration d'artistes d'avant-garde défendant un point de vue documentaire créatif, en relation avec les disciplines transversales sociologiques, historiques, architecturales, anthropologiques ou littéraires. Elle donne à voir une photographie documentaire et contemporaine ouverte sur les problèmes de notre temps, selon le concept de nouveau documentaire.

Pour l'année 2019, cinq expositions sont programmées. Ces expositions sont accompagnées de conférences en partenariat avec la bibliothèque, de médiations avec le public notamment scolaire.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 40 000 €

**Subvention proposée: 40 000 €.**

#### **LE REVERBERE – 38 rue Burdeau 69001 Lyon**

L'association le Réverbère concentre son activité sur la photographie contemporaine. Cette année, cinq expositions sont présentées dans la galerie et plus d'une vingtaine d'expositions présentées hors les murs en France et à l'étranger.

De plus, le Réverbère édite et diffuse, deux fois par an, un guide gratuit autour des expositions de photographies à Lyon : « Photographies Lyon &co ».

Le Réverbère est la seule galerie lyonnaise à participer à Paris Photo, première foire internationale dédiée au medium photographique, qui se tient chaque année sous la verrière du Grand Palais à Paris.

C'est à ce titre qu'il est proposé d'accorder une subvention au Réverbère.

La 23<sup>e</sup> édition de Paris Photo se tiendra en novembre 2019.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 4 000 €

**Subvention proposée : 4 000 €**

Afin de renforcer l'accueil d'artistes en création, assuré notamment par le réseau « Scènes Découvertes », je vous propose d'associer des lieux complémentaires dans la

chaîne de création que ce soit en amont d'une résidence dans un lieu labellisé Scènes découvertes, en parallèle ou en aval pour des artistes dont le travail est déjà reconnu.

## **II- Théâtres de proximité :**

### **ESPACE GERSON** – 1 place Gerson 69005 Lyon

Café-théâtre de 120 places fondé en 1987 par Gilbert Lendrin, le lieu est dirigé par Julien Roux depuis 2009. Situé au cœur du quartier Saint-Paul, l'Espace Gerson développe une programmation tout au long de l'année, y compris durant les mois d'été, dédiée à l'humour. Artistes émergent-e-s et confirmé-e-s s'y succèdent. Depuis sa création, des artistes qui bénéficient aujourd'hui d'un rayonnement national ont foulé les planches de l'Espace Gerson à leurs débuts, à l'instar de Florence Foresti, d'Anne Roumanoff ou encore de Gustave Parking.

Scène tremplin en lien étroit avec de nombreux programmateurs, l'Espace Gerson propose un rendez-vous mensuel nommé les « Plateaux Gerson » : 6 artistes débutant-e-s présentent chacun un extrait de 15 minutes de leur spectacle.

Plus de 355 représentations ont été proposées au public lyonnais sur la saison 2017-2018. La programmation comportait 107 spectacles dont une vingtaine hors les murs, organisés avec le Radiant-Bellevue ou la Comédie Odéon. Du 8 au 13 octobre 2018, l'équipe de l'Espace Gerson a proposé la 6<sup>e</sup> édition du Festival « Gerson fait son festival ! ».

En 2018-2019, l'Espace Gerson investit à nouveau La Bourse du Travail ou des lieux atypiques tel que les City boat. L'édition 2019 du festival aura lieu fin septembre dans de nouvelles salles partenaires comme la MJC du Vieux Lyon.

En parallèle l'équipe a réalisé et continue d'entreprendre des travaux permettant un meilleur accueil des spectateurs et, à terme, une mise à disposition de salles de répétition pour les artistes.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 14 000 €

**Subvention proposée : 14 000€**

### **LA FEDERATION** – 7 rue Alsace Lorraine 69001 Lyon

La Fédération est dirigée par le comédien et metteur en scène lyonnais Philippe Delaigue. Fondateur et directeur de la Comédie de Valence – Centre Dramatique National de Drôme-Ardèche qu'il dirige de 1997 à 2006, Philippe Delaigue défend avec La Fédération un projet qui allie création théâtrale et écriture contemporaine à travers des commandes passées à des auteurs d'aujourd'hui. Philippe Delaigue est artiste associé du Château Rouge d'Annemasse – Scène Conventionnée au titre des Nouvelles Ecritures du Corps et de la Parole jusqu'en 2019.

En 2017-2018, Philippe Delaigue a initié la création de *Histoire mondiale de ton âme* à Annemasse et diffusé *Tirésias* dans différents lieux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Soucieux de rendre accessible à tous le propos de *Tirésias*, Philippe Delaigue a passé commande à quatre auteurs, chacun chargé de reprendre un récit mythique dans une forme n'excédant pas 20 minutes : *Les Petites Mythologies*, formes légères qui peuvent être jouées dans l'espace public ou en milieu scolaire.

Pour 2018-2019, Philippe Delaigue réécrit son spectacle jeune public *Le Mur*, en version longue qu'il présentera à Avignon. L'Acte 1 de *Histoire mondiale de ton âme* est également diffusé au Théâtre de Poche de Genève.

La Fédération dispose d'un lieu, au 7 rue Alsace Lorraine dans des locaux qui comprennent une salle de travail de 100m<sup>2</sup>. L'équipe a aménagé le lieu pour en faire un espace de travail ouvert à d'autres compagnies dans un esprit mutualiste. Ce lieu soutenu par l'Etat et par la Région devient un outil pour de nombreuses compagnies. Ainsi en 2017-2018, 25 compagnies (dont 21 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) ont été accueillies en résidence. A ce titre, la Ville, l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes avait proposé en 2018 d'augmenter leur soutien.

Pour la saison 2018-2019, la Fédération propose des temps de résidence avec ou sans régisseur technique, un soutien administratif pour un accompagnement personnalisé des compagnies.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 15 000 €  
**Subvention proposée : 15 000€**

#### **CLUB THEATRE LE LAVOIR PUBLIC - 4 impasse Flesselles 69001 Lyon**

Ce lieu est inspiré des modèles berlinois où les propositions artistiques sont multiples et le caractère festif pleinement revendiqué. Le Lavoir Public est né de l'ambition d'Olivier Rey, metteur en scène qui a travaillé aux côtés de Michel Raskine au Théâtre du Point du Jour, accompagné au départ par le vidéaste Julien Ribeiro. Situé dans le 1<sup>er</sup> arrondissement dans les anciens lavoirs publics de l'impasse des Flesselles construits en 1934, ce lieu revendique une identité hybride où représentations de théâtre et soirées dédiées aux musiques électroniques se succèdent. Débats, ateliers, installations, enrichissent la programmation de ce laboratoire artistique engagé autour du métissage des disciplines artistiques. Des accueils en résidence des compagnies complètent le soutien à la création locale.

Durant la saison 2017-2018, le Lavoir Public a mobilisé un public hétéroclite grâce à des propositions pluridisciplinaires : dix soirées festives, des animations et visites guidées ainsi que 3 festivals : *Croix-Rousse les Bains et Croix-Rousse les Pentes*, adressé notamment à un public qui ne part pas en vacances ; *Le Trésor Public*, un mois dédié au cabaret en janvier 2018, et *Social Palace*, en partenariat avec la compagnie Le Fanal. Le lieu a également offert des résidences à différentes compagnies, dont par exemple, le collectif Le Bleu d'Armand.

En 2018-2019, le Lavoir Public continue de couvrir le spectre de la création artistique contemporaine en accueillant une dizaine de soirées festives (Arm Aber Sexy), des animations (blind test), des visites guidées, ou encore des stages pour professionnels du spectacle. La programmation présente les créations de son directeur : *Huis Clos*, *Le fils du pasteur*, mais aussi des créations extérieures comme *Roi du silence* de Geoffrey Rouge Carrassat.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 11 000 €  
**Subvention proposée : 12 000€**

### **III- Lieux de concerts – musiques actuelles :**

#### **Association Agend'Arts – 4 rue de Belfort – 69004 Lyon**

Cette association a été créée en 1996 dans l'objectif d'animer un espace culturel de proximité en mettant en contact des artistes locaux et le public. Après avoir investi plusieurs lieux sur le plateau de la Croix-Rousse, elle s'est installée 4 rue de Belfort à Lyon 4<sup>e</sup> dans une salle de concert convivial de 49 personnes, aménagée à cet effet. Un studio de répétitions au sous-sol permet aux artistes de venir travailler tout au long de la semaine. Il sert également de studio d'enregistrement.

L'Association présente des artistes régionaux, indépendants et pointus dans leur domaine avec une priorité à la création et à la qualité artistique. Durant la saison 2017/2018, ont été programmés 90 spectacles pour 220 représentations dans différentes expressions artistiques avec une dominance musiques actuelles et chanson pour.

Sont accueillis, pour une première représentation, des artistes émergent-e-s issus de collectifs lyonnais et de l'atelier chanson de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne. Des artistes confirmé-e-s sont également présent-e-s pour une nouvelle création, un nouvel album. 55% des groupes sont issus de l'agglomération lyonnaise.

La salle est aujourd'hui bien identifiée par le public qui est venu nombreux, la saison dernière (6 678 spectateurs soit + 20%). Agend'arts a également mis la salle de spectacle à disposition de 11 équipes artistiques pour des résidences de travail avec l'accompagnement d'un régisseur son et lumière ce qui représente 44 jours de présence dans la salle.

Agend'Arts accueille également des activités amateurs pour les sensibiliser à la musique : ateliers chansons, guitare, batterie, cornemuse...

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 10 000 €

**Subvention proposée : 12 000€**

#### **HOT CLUB – 26 rue Lanterne 69001 Lyon**

Le Hot Club a fêté ses 70 ans en 2018 avec notamment une soirée d'anniversaire aux Nuits de Fourvière avec le trompettiste Eric Truffaz. Cette salle de concert de 90 places qui fait partie des institutions lyonnaises est dédiée à l'accueil de concerts de jazz, du jazz ancien traditionnel aux musiques actuelles et novatrices. La programmation permet de rassembler différentes générations d'amateurs ainsi que des personnes venant de Lyon et de la région, faisant alterner les groupes locaux amateurs et professionnels avec des musiciens reconnus sur la scène internationale. Les élèves des conservatoires ont toutes leur place dans ce lieu qui les accueille pour des temps de répétition et des jams sessions. Le Hot Club accueille, chaque saison, près de 9 000 spectateurs et programme 200 concerts à des tarifs attractifs, de 8 à 11 euros.

Le Hot Club amorce de nouvelles ambitions depuis 2018 avec une envie forte de renouveau : rénovation des locaux grâce notamment à l'intervention bénévole des adhérents, un modèle économique repensé, une nouvelle carte de restauration et de bar, une programmation alliant tradition et modernité, un budget dédié à la rémunération des artistes, un accompagnement renforcé des jeunes musiciens (master class, locaux mis à

disposition, conférences, ouverture aux résidences de groupes confirmés), la refonte du site internet et le développement des réseaux sociaux.

En 2019, le Hot Club relance un festival au mois d'avril du 4 au 7, avec, au programme, le guitariste Romain Pilon en trio, Philippe Maniez, batteur franco-américain qui crée un Big Band spécial Hot Club de Lyon, le pianiste franco-péruvien, Manu Guerrero et Jeremy Pelt Quintet, l'un des nouveaux maîtres de la trompette bop.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 7 000 €

**Subvention proposée : 7 000 €**

#### **SPUTNIK – LE SONIC** 4 quai des étroits 69005 Lyon

Créée en avril 2006 par deux passionnés de musiques novatrices, Thierry Vignard et Stéphane Bony, cette association gère la programmation du café-concert Le Sonic, une péniche pouvant accueillir 100 personnes et située au pied de la montée de Choulans dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. L'objectif est d'offrir aux musiciens des conditions professionnelles de représentation, leur permettant, éventuellement, d'évoluer vers des scènes de plus grande envergure. Les choix artistiques sont orientés sur les musiques dites indépendantes, se situant parfois à l'avant-garde de la création musicale contemporaine, avec une dominance rock, pop et folk.

La péniche a accueilli, la saison dernière, 126 concerts pour une fréquentation qui a atteint 16 600 personnes. La programmation favorise les groupes lyonnais qui représentent 70 % des 344 groupes accueillis. Sputnik joue également un rôle d'accompagnateur pour les artistes en voie de professionnalisation par le biais de résidences, l'enregistrement d'un disque et l'acquisition de techniques scéniques.

Le Sonic a trouvé sa place dans le réseau des musiques actuelles en tissant des relations avec le milieu associatif et d'autres salles de concerts de la région.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 15 000 €

**Subvention proposée : 15 000 €**

#### **IV- Danse :**

##### **RAMDAM – un Centre d'Art** - 16 chemin des Santons Sainte-Foy-Lès-Lyon

L'association Ramdam, Un Centre d'Art créée en 1997 a pour objectif de favoriser le travail des artistes et le développement de la création et de la recherche artistique contemporaine. C'est un lieu de travail constitué de plusieurs espaces de travail : deux studios de 240 m<sup>2</sup> et 80 m<sup>2</sup>, des bureaux administratifs, des espaces extérieurs, un espace-atelier équipé. Des travaux d'aménagement et d'amélioration ont été lancés en début d'année.

Chaque année deux appels à résidence sont proposés ce qui représente 250 dossiers par an. Un jury composé à la fois des membres du conseil de projet de Ramdam et d'acteurs-trices du monde artistique sélectionne une vingtaine d'équipes artistiques. En 2017, Ramdam a accueilli 22 compagnies en résidence (toutes disciplines confondues) dont 12 sont lyonnaises avec la possibilité d'une ouverture publique (soit 412 journées de résidence). Un apport en résidence de 500 € est prévu pour chaque compagnie. En danse, ont été accueillis, la compagnie ALS, Atou, Tiers Temps, Parc, collectif Hinterland.

Ramdam s'attache également à créer des liens avec le champ social, inventer des croisements, crée des synergies en direction de publics moins familiers de ce domaine (IME, MECS, Foyer d'enfance, Centres Sociaux...). Ramdam met en place des liens avec l'enseignement supérieur : ENS, ENSATT, l'IEP, la CinéFabrique ... Des échanges et

temps de transmissions ont également lieu avec des formations spécialisées en danse du CNSMD et l'Ecole Désoblique. Enfin, des ateliers de pratiques ont vu le jour avec le Réseau SOL (qui regroupe les conservatoires du sud-ouest lyonnais), et des rencontres avec d'autres lieux de formation.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 10 0000 €

**Subvention proposée : 10 000 €**

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention globale de 231 000 €, répartie conformément au tableau ci-après :

<b>Nom de l'association</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>La BF15</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	57 000 €
<b>Roger Tator</b> (Lyon 7 <sup>e</sup> )	25 000 €
<b>La Salle de Bains</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	20 000 €
<b>Le Bleu du ciel</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	40 000 €
<b>Le Réverbère</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	4 000 €
<b>Espace Gerson</b> (Lyon 5 <sup>e</sup> )	14 000€
<b>La Fédération</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	15 000€
<b>Club Théâtre le Lavoir Public</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	12 000€
<b>Agend'Arts</b> (Lyon 4 <sup>e</sup> )	12 000 €
<b>HOT CLUB</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	7 000 €
<b>SPUTNIK – LE SONIC</b> (Lyon 5 <sup>e</sup> )	15 000 €
<b>Ramdam un Centre d'Art</b> (hors Lyon)	10 000 €
<b>TOTAL fonctionnement</b>	<b>231 000 €</b>

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil **des 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements** ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

### **DELIBERE**

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 231 000 €, sont allouées aux associations ci-dessus.
- 2- Les conventions cadre établies entre la Ville de Lyon et les associations la BF15, Roger Tator, Le Bleu du Ciel, La Fédération et Ramdam sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- La dépense en résultant, soit 231 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019 soit :

- 197 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30 ;
- et 34 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC (FIMA), ligne de crédit 42664, nature 6574, fonction 311.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER